

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 19 décembre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 9

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE

M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI

M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE

Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI

M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD

M. Hervé THIBAUD pouvoir à Madame Lucile MOREL

M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL

Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Délibération n°20231212DEL9

CIMETIERE COMMUNAL

Cimetière communal de Bron - Tarifs des concessions funéraires et d'occupation du caveau provisoire pour l'année 2024

RAPPORTEURE : MME JACQUELINE PALLUY

Mesdames, Messieurs,

La décision n° 20221215DEC150 du 16 décembre 2022 a fixé les tarifs d'occupation du caveau provisoire du cimetière communal pour l'année 2021.

Chaque année, il y a lieu de réajuster ces tarifs en tenant compte d'une part de l'évolution du coût de la vie et d'autre part de l'augmentation des charges supportées par la commune. Il vous est donc proposé de revaloriser les tarifs des concessions funéraires et d'occupation du caveau provisoire du cimetière communal par une augmentation de 10 %.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **FIXER** les tarifs de la façon suivante :

Objet	Tarifs avant révision	Nouveaux tarifs
Le m ² d'une concession durée 15 ans	163,86 €	180,24 €
Le m ² d'une concession durée 30 ans	379,32 €	417,24 €
Concession case columbarium durée 15 ans	114,42 €	125,85 €
Concession cinéraire cavurne durée 15 ans	157,50 €	173,25 €
Plaque identification case columbarium	61,26 €	67,39 €
Journée occupation caveau provisoire	3,46 €	3,81 €

- **DIRE** que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOpte A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD